

# BALO

## BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

### **Avis de convocation / avis de réunion**

**ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR**  
Société anonyme au capital de 14 345 747,50 €  
Siège social : Spaces les Halles, 40, rue du Louvre, Paris 75001  
RCS Paris 602 036 782

(la « **Société** »)

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE  
CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2024**

Dans l'avis de réunion publié le 17 mai 2024 au BALO, bulletin n°60, l'ordre du jour de l'assemblée générale du 25 juin 2024 est complété par le projet de résolution n°13 suivant :

« *Somme annuelle allouée aux membres du Conseil d'administration à titre de rémunération.* »

Les projets de résolutions figurant dans l'avis de réunion ne sont pas modifiés.

Le conseil d'administration